



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La mise sous surveillance avec implication négative
de la Caisse des Dépôts par l'agence Standard & Poor's
est la conséquence de celle de l'Etat**

Paris, le 8 décembre 2011 – Standard & Poor's a toujours considéré que la notation de la Caisse des Dépôts devait suivre celle de l'Etat. En conséquence, elle l'a placée sous surveillance avec implication négative.

Confirmant son analyse constante, Standard and Poor's rappelle que la Caisse des Dépôts exerce un rôle central pour l'Etat dans la conduite de missions d'intérêt général et comme investisseur de long terme, liens qui impliquent, selon l'agence, « un soutien quasi certain de l'Etat à cette institution si celle-ci venait à rencontrer des difficultés sérieuses ».

La Caisse des Dépôts dispose d'une situation de solvabilité très solide, nettement supérieure à celle requise par les normes bancaires, et adaptée à sa mission d'investisseur de long terme et de protection des dépôts réglementés.

Le Fonds d'Epargne, qui centralise quant à lui la plus grande partie de l'épargne populaire réglementée¹, est géré par la Caisse des Dépôts avec la plus grande sécurité dans un bilan spécifique et dédié, avec des contraintes de sureté particulières permettant d'assurer la plus totale sécurité des fonds confiés.

Correspondant : Philippe Joyeux / Benjamin Perret – 01 58 50 40 00

Ce communiqué est consultable sur www.caissedesdepots.fr

¹ Livret A, Livret de développement durable et Livret d'épargne populaire